

LE SOMMEIL ET SA PATHOLOGIE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme interuniversitaire
Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Pr Isabelle Arnulf

Co-Responsable

- Dr Sandrine Launois

Thématique : Neurologie

Public et prérequis

- Docteurs en Médecine, Chirurgie dentaire ou Pharmacie ;
- Étudiants ayant validé le 2^e cycle des études médicales, titulaires d'un DEA et les étrangers possédant les titres équivalents.

Contactez le responsable pédagogique par mail (isabelle.arnulf@psl.aphp.fr ou bernard.fleury@sat.aphp.fr) avec un bref descriptif de votre parcours et besoin de formation. Celui-ci, après évaluation des places de stages disponibles et entretien, délivrera une autorisation écrite d'inscription.

Objectifs

Acquérir ou approfondir des connaissances dans le domaine du sommeil normal, des pathologies du sommeil et les troubles de la vigilance diurne.

Acquérir des compétences cliniques et thérapeutiques pour :

- Reconnaître, explorer et traiter un trouble de la vigilance diurne,
- Reconnaître, explorer et traiter une pathologie générale de sommeil,
- Reconnaître et explorer une pathologie respiratoire du sommeil,
- Réaliser et interpréter tous types d'enregistrements de la vigilance et du sommeil.

Approfondir des connaissances concernant :

- La chronobiologie et la pathologie du sommeil de l'enfant,
- Les aspects neuro-psychiatriques des troubles du sommeil,
- L'impact du sommeil sur l'appareil cardio-respiratoire.

Contenu

Le programme détaillé est à demander au secrétariat pédagogique.

Enseignement théorique réalisé à PARIS et constitué de 4 séminaires obligatoires comportant un total de 97 heures d'enseignement, dont une partie en e-learning :

- 1^{er} séminaire : Le sommeil normal
- 2^e séminaire : Insomnie –Chronobiologie
- 3^e séminaire : Pathologie respiratoire du sommeil – Pédiatrie
- 4^e séminaire : Hypersomnie –Parasomnie –Troubles moteurs

Un stage pratique obligatoire d'une durée de 84 h effectives. Ce stage doit être effectué dans une Unité de Sommeil ou un ou plusieurs lieux de formation dépendant des Universités participantes ou agréées par la coordination du D.I.U.

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- **Formation Initiale (FI)** : étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI)** : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE)** : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : **243 €**

Droits d'enseignement :

- F. Initiale : **135 €**
- F.C Individuelle : **1.000 €**
- F.C Employeur : **1.000 €**

Organisation/Calendrier

Organisation

Quatre séminaires obligatoires (dont 3 présentiels sur 2 jours et 1 en e-learning) qui permettent l'acquisition de connaissances théoriques et un stage pratique obligatoire d'une durée de 84 heures.

La durée de l'enseignement est de 1 an.

Calendrier

Octobre à mars

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :

Dr Sandrine LAUNOIS

Unité de Somnologie et Fonction Respiratoire
Département Physiologie Algologie Somnologie
Hôpital Universitaire Saint Antoine
184 rue du Faubourg Saint Antoine 75012 Paris
Tel. secrétariat : + 33 (0)1 49 28 24 98
Tel. Bureau : + 33 (0)1 71 97 08 48
Fax : + 33 (0)1 49 28 23 31

- Administrative

Faculté de Médecine Sorbonne Université (Code 04AZ)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris
Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

Sorbonne Université– Formation Continue www.fc.upmc.fr

(Code D235)

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études. La validation repose sur une épreuve écrite en juin d'une durée de 4h, notée de 0 à 20 (coef. 1), et d'une épreuve pratique en septembre de 2 h, notée de 0 à 20 (coef 1).

Une note inférieure à 10 à l'une des 2 épreuves est éliminatoire.

Au terme des 2 épreuves, les candidats ayant obtenu une note moyenne au moins égale à 10/20 sont déclarés reçus.

L'étudiant qui a obtenu une note supérieure ou égale à 10 à l'une, mais pas l'autre des 2 épreuves peut se réinscrire (dans la limite des places disponibles) en gardant le bénéfice de sa bonne note, et ne repasser que l'une des 2 épreuves.

Validation : Diplôme d'université